



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

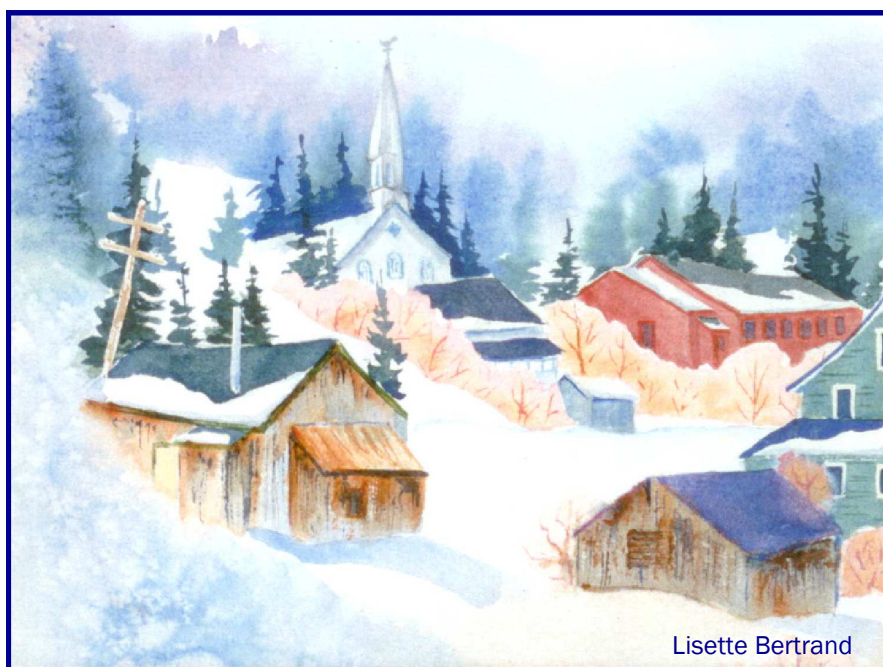
Volume 9 numéro 1

Souhaits pour l'Année 2015

Janvier 2015

En ce début de janvier 2015, nous souhaitons que l'Année qui vient de s'amorcer soit une source de Bonheur, de Sérénité et d'Amour pour vous et pour les vôtres.

Que nos amitiés grandissent et
que la santé soit au rendez-vous pour tous !



Larry Bernier, maire, Annie Tremblay, conseillère,
André Beaulieu, Adrien Francoeur, Gilles Lepage,
Yvon L'Heureux et Jules Morisset, conseillers,
Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière,
Sonia Cloutier, gestionnaire de projets, inspectrice municipale
et secrétaire-réceptionniste,
Jean-François Lessard, responsable des travaux publics.

Dans ce numéro :

Souhaits pour 2015	1
Budget 2015	2
Budget 2015	3
Budget 2015	4
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	5
Célébration de Noël	6
Message de la SQ	7
La reconnaissance est la mémoire du ♥	8
Médaille d'identité	
Sanatorium historique : Mise au point	9
Mon magasin général	10
Petites annonces	11

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque profite de cette occasion pour souhaiter à toute la population de Lac-Édouard une Heureuse Année 2015.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Soyez sécuritaires
lors de vos déplacements !



Budget 2015



Chers contribuables,

Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2015. Pour en arriver à le produire, nous avons dû élaborer un budget en composant avec les données suivantes :

► Nouveau rôle d'évaluation

qui fait passer notre richesse foncière de 40 357 400 \$ en 2014
à 53 688 100 \$ cette année, soit en hausse de 33 %.

► Au chapitre des dépenses, une augmentation importante :

la hausse de la quote-part versée à l'Agglomération de La Tuque est de 4,9 % par rapport à celle de 2014, soit **192 896 \$ au lieu de 183 887 \$**.

Il est à noter que cette hausse est en lien direct avec le fait que la richesse foncière de Lac-Édouard augmente plus rapidement que celle des deux autres municipalités, soit La Bostonnais et La Tuque. Cette quote-part représente à elle seule 30,4 % du budget municipal qui est de 634 889 \$ et 44 % du taux total de taxation qui est de 0,8175 \$/100 \$.

► La quote-part versée à l'Agglomération de La Tuque sert à payer les services suivants dont profitent tous les citoyens de l'Agglomération de La Tuque :

l'évaluation foncière, la gestion des cours d'eau, l'aménagement du territoire, la sécurité incendie, le centre d'urgence 911, la cour municipale, le CLD, le logement social, le Parc des chutes de la Petite rivière Bostonnais, le Complexe culturel Félix-Leclerc, l'aéroport et Tourisme Haute-Mauricie.

► Au chapitre des revenus, il n'a y plus aucun transfert du Gouvernement du Québec à la Municipalité de Lac-Édouard.

Pour alléger le fardeau fiscal des contribuables, le Conseil municipal a injecté 20 000 \$ puisés dans les surplus accumulés non affectés et a diminué le taux de taxation, le faisant passer de 0,9588 \$/100 \$ à 0,8175 \$/100 \$, soit une diminution de 15 %.

TAXES	TAUX/100 \$	
	2014	2015
Taxes foncières générales Lac-Édouard	0,3627 \$	0,3546
Réseau d'égout, PL-215, art. 2.2.2	0,0165 \$	0,0120
Sûreté du Québec	0,0893 \$	0,0660
Quote-part Agglomération de La Tuque	0,4556 \$	0,3593
Frais de Transition	0,0347 \$	0,0256
TOTAL	0,9588 \$	0,8175

Budget 2015 (suite)

Voici la description des divers tarifs pour les services :

1. Ordures : aucune augmentation

Contribuables	2014	2015
Résidentiel	170 \$	170 \$
Commercial	885 \$	885 \$

2. Récupération : augmentation de 3 \$ au type résidentiel

Contribuables	2014	2015
Résidentiel	27 \$	30 \$
Commercial	70 \$	70 \$

3. Fosses septiques : aucune augmentation

Contribuables	2014	2015
Villageois-réseau	100 \$	100 \$
Résidentiel permanent	90 \$	90 \$
Résidentiel saisonnier	45 \$	45 \$
Commercial	108 \$	108 \$

Quelques exemples de comptes de taxes (sans les services) :

Évaluation 2014	Évaluation 2015	Taxes 2014	Taxes 2015	Variation \$
132 200 \$	157 000 \$	1 268 \$	1 283 \$	+ 15
24 400 \$	35 500 \$	234 \$	290 \$	+ 56
85 600 \$	92 700 \$	821 \$	758 \$	- 63
23 200 \$	29 900 \$	222 \$	244 \$	+ 22
169 900 \$	199 500 \$	1 629 \$	1 631 \$	+ 2
233 100 \$	259 000 \$	2 235 \$	2 117 \$	- 118
50 900 \$	84 700 \$	488 \$	692 \$	+ 204
170 900 \$	179 300 \$	1 639 \$	1 466 \$	- 173

À la lecture de ce tableau, on note que le dépôt du nouveau rôle d'évaluation produit des effets divers; certains contribuables verront leur compte de taxes augmenter alors que pour d'autres, ce sera le contraire.

Budget 2015 (suite)

À titre de comparaison voici des exemples de taux de taxation et de tarifs résidentiels 2015 dans notre région :

Municipalités ou Secteurs	Taux/100 \$ d'évaluation	Ordures	Récupération
Parent	1,229	148 \$	55 \$
La Croche	1,096	299 \$	55 \$
Territoires non-organisés	1,058	123 \$	N/A
Lac-Édouard	0,8175	170 \$	30 \$

La citation : « Quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console » trouve bien sa place auprès des contribuables de Lac-Édouard.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier mesdames Sonia Cloutier, chargée de projets et inspectrice municipale, Johanne Marchand, directrice générale ainsi que monsieur Yvon L'Heureux, conseiller municipal. Grâce à l'expérience et aux diverses compétences des membres du Conseil, nous avons adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi, de 8 h à 12 h.

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », etc.), faites parvenir votre adresse courriel à :

« muni.lacedouard@explornet.ca » pour être du groupe des 335 citoyens déjà abonnés. Si vous êtes déjà abonné, mais que votre adresse a changé, n'oubliez pas de nous en aviser.

Cette année, les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés dans les succursales des Caisses Populaires Desjardins, de même que celles de la Banque Laurentienne.

Larry Bernier, maire

Rôle d'évaluation 2015-2017 : Avis à toutes et à tous

Une rencontre informative ayant trait à la conception du rôle d'évaluation 2015-2016-2017 aura lieu le **mardi 27 janvier prochain dès 19 h, au Complexe Culturel Félix-Leclerc situé au 725 Boulevard Ducharme à La Tuque.**

Cette rencontre animée par un responsable de la firme d'évaluation CEVIMEC-BTF, vise à mettre en lumière la loi et les principaux principes d'évaluation municipale.

Bienvenue à toutes et à tous.

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



La saison de la coupe du bois de chauffage étant à nos portes, nous aimerions porter à votre attention une lettre que nous a fait parvenir le Ministère des Ressources Naturelles.



En réponse à votre correspondance sur le sujet en date du 2014-03-18.

Sur une base historique, suite à la fermeture du Sanatorium au cours des années 1970, le Gouvernement du Québec a fait évaluer l'opportunité de développer des emplacements de villégiature en bordure du lac Édouard, dans sa partie nord (baie William, baie Power), selon des critères de l'époque.

J'ai reçu le mandat au cours de l'année 1993 de faire la mise à jour du dit plan de développement de la villégiature en englobant aussi tout le lac Édouard selon les nouveaux critères de développement de la villégiature. Cet exercice permettant alors d'évaluer et d'identifier le potentiel d'emplacements pour l'ensemble du plan d'eau.

Un des principaux critères de développement est le ratio de 15 % de l'ensemble du corridor aménageable (sur tout le pourtour du lac) à être identifié, positionné et réservé à des fins d'accès public.

C'est pourquoi dans mon exercice d'identification et de validation des zones aménageables, j'ai identifié, validé et retenue une zone d'accès public en portion est de la presqu'île de la baie Bouleau. Le potentiel d'accès à la dite zone via les chemins à construire pour desservir les emplacements futurs du côté est de la baie William malgré la topographie, la présence d'une petite plage submergée en façade riveraine, l'orientation Sud et Est de la dite zone sont aussi des critères complémentaires qui m'ont permis de la retenir comme site d'accès public dans cette partie du lac Édouard.

Aussi, à la même époque, le Conseil municipal avait demandé au Ministère de protéger une bande périphérique boisée de 100 mètres tout autour du lac. Cette bande de protection boisée entoure également la presqu'île.

Par la suite, au début des années 2000, la Municipalité et le MRN ont convenu de la nécessité d'une mise à jour de l'ensemble des informations concernant entre autres le développement de la villégiature sur ce plan d'eau.

Un plan directeur pour le développement du plan d'eau a été produit et déposé à la Municipalité. Je n'ai pas d'exemplaire de ce document. Je ne sais donc pas si le zonage que j'avais proposé et produit pour cette portion du lac a été retenu et reconduit au dit plan directeur. Je ne sais donc pas, si ce plan directeur a été adopté officiellement comme plan de développement du lac, par résolution par la Municipalité. Sur ces aspects, vous devrez vous adresser plus directement à la direction de la dite municipalité.

Cependant, le plan de développement produit au cours des années 1990 a été déposé à la base géomatique des affectations territoriales. La coupe des arbres est interdite dans la dite zone, autrement que pour l'aménagement des sentiers ADELE et aussi pour les immobilisations concernées à la mise en œuvre de la dite zone.

Les droits et obligations que détient ADELE concernent la mise en place, l'entretien et le développement de son réseau de sentiers autorisé en vertu de la loi sur les terres du Domaine de l'État. De plus, nous compléterons bientôt en faveur de ADELE, la fusion des droits de sentiers détenus par la COOP de Solidarité, tel que convenue et entendue entre vos deux organismes et appuyée par la Municipalité.

Je vous rappelle que votre association ADELE n'est aucunement liée, ni aucunement en droit aux processus et mécanismes de planification du territoire public dans la Municipalité de Lac-Édouard. Cependant, votre organisme est un des usagers structurés de ce territoire, en regard des droits et obligations qui lui sont consentis pour lui permettre d'exercer ses activités.

Si la Municipalité de Lac-Édouard avait le désir de modifier le zonage précité, elle devra s'adresser à la Direction régionale du Ministère pour faire le point sur les possibilités et mécanismes concernés.

Espérant le tout à votre satisfaction,

Mario Bety, technicien en gestion du territoire public

Ministère des Ressources naturelles,

Direction générale de la Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17)

Direction des opérations intégrées

Unité de gestion des Ressources naturelles de Windigo-et-Gouin

Célébration de Noël à Lac-Édouard



En l'absence de notre curé, Marc Lahaie, un groupe de bénévoles, ayant à leur tête madame Marthe Chabot, avait préparé une célébration de la parole pour les paroissiens. Pas moins d'une soixantaine d'entre eux ont participé à ce rassemblement.

Au son du « Venez Divin Messie », les enfants présents ont apporté le Petit Enfant à la crèche. Par la suite, Félix Bernard et Coralie Connolly, âgés respectivement de 11 et 10 ans, ont fait la lecture de l'épître et des psaumes. Quelques adultes (Larry Bernier et Annie Tremblay) complétaient les autres lectures entrecoupées de beaux chants de Noël traditionnels. Lors de l'échange de paix, tous se sont serrés la main et partagés leurs meilleurs voeux. Ce fut un moment très touchant.

Bravo à toutes et à tous!

Merci à Marthe et aux autres bénévoles Denise Vaillancourt, Molly et Madyson Martel Côté, Marjelaine Chabot, Sandra Martel et Suzelle Doucet. Sans vous, ce moment de recueillement n'aurait pas eu lieu.

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



La semaine de pêche aura lieu cette année du 28 février au 8 mars 2015.

Il y aura encore cette année les 4 à 7, les 3 et 4 mars et le dîner d'ADELE le samedi 7 mars. Nous vous attendons en grand nombre. Surveillez le Tour du Lac de février pour avoir tous les détails ainsi que la page Facebook de l'évènement LE DÎNER D'A-DELE 2015 qui sera en ligne dès la fin janvier.

Profitez des sentiers d'ADELE cet hiver pour des randonnées en pleine nature !



Message de la SQ : Attention aux fraudeurs

Objet : Besoin urgent d'argent d'un proche parent – Attention aux fraudeurs !



La Sûreté du Québec met en garde les citoyens de la région contre un stratagème de fraude. Des malfaiteurs soutirent d'importants montants d'argent à des personnes en se faisant passer pour un parent qui a un besoin urgent d'argent.

Dans ce type de fraude, la victime reçoit l'appel d'un individu prétendument policier ou avocat qui lui dit que son petit-fils, par exemple, se trouve dans une situation d'urgence et qu'il a besoin qu'on lui transmette de l'argent au plus vite. Souvent, le fraudeur va même se faire passer lui-même pour le petit-fils de la victime. En général, il est question d'un accident, de difficultés éprouvées pour revenir au pays ou d'un besoin d'argent urgent pour payer une caution.

Le fraudeur demandera également à sa victime de ne pas parler de cette demande à un autre membre de la famille et la victime réalisera l'arnaque une fois qu'elle aura transféré une importante somme d'argent.

Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs tentent de mettre de la pression sur leur victime. C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'une personne ou d'un organisme, raccrochez et communiquez directement avec cette personne ou cet organisme en utilisant les coordonnées que vous avez.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), posez-vous des questions, ne lui faites pas confiance.
- Demandez-vous toujours si l'histoire qu'on vous raconte est crédible et avisez d'autres membres de votre famille de la situation.

La Sûreté du Québec invite le public à consulter la section Conseils de son site web au www.sq.gouv.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur les façons de prévenir la fraude. Le public peut également se procurer *Le petit livre noir de la fraude* en se rendant sur le site web du Bureau de la concurrence au www.bureaudelaconcurrence.gc.ca.

Si vous croyez avoir été victime de fraude ou si vous êtes témoin d'une fraude, communiquez avec les policiers de la Sûreté du Québec en composant le 310-4141.

Annie Thibodeau

Sergente aux Relations avec la communauté
Bureau du commandant
District de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Sûreté du Québec

La reconnaissance est la mémoire du ♥

Depuis plusieurs années, les membres d'une même famille s'impliquent bénévolement dans notre communauté. Que ce soit pour le comité d'embellissement, le festival d'été, les célébrations à l'église, les activités de plein air hivernales ou les différents spectacles organisés afin de nous rassembler et nous distraire; ils sont toujours prêts à rendre service et ils ne comptent pas leurs heures.

Merci à
Sandra Martel,
Molly et
Madyson
Martel-Côté
ainsi que
Christian Côté.
Ne dirait-on pas
qu'ils ont « Un
air de famille » ...



Médaille d'identité

**Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au
1^{er} février 2015**

pour vous procurer le médaillon d'identité de votre chien. Les médaillons sont en vente à la Mairie **au coût de 10 \$**. Il est important que votre chien porte ce médaillon en tout temps.

En effet, advenant que l'inspectrice municipale le retrouve errant dans la municipalité (endroit public ou propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal), elle pourra alors communiquer avec vous.

Un chien errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.

Voici un rappel de quelques articles importants du règlement 91-98 concernant les chiens et des amendes se rattachant au non-respect du règlement :

Article 3

Constitue une nuisance un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix.

Article 7

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 8

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Le non-respect d'un de ces articles vous rend passible, en plus des frais, d'une amende de 40 \$.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous demandons de vous conformer à ce règlement.

Merci de votre collaboration.

Sonia Cloutier,
Inspectrice municipale



Sanatorium historique Lac-Édouard : Mise au point



Chers citoyens de Lac-Édouard,

Nous avons été informés qu'une rumeur circule dans le village à l'effet que le maire Larry Bernier et le conseiller municipal Yvon L'Heureux seraient en conflit d'intérêts par rapport au Sanatorium et nous tenons à faire le point sur la situation.

Pour réaliser le projet d'envergure que nous avons entrepris, nous avons mis en place, en parallèle de nos activités agricoles, un organisme à but non lucratif : Sanatorium Historique Lac-Édouard. La mission de cet OBNL est de **protéger et de mettre en valeur le patrimoine agricole, culturel et naturel du site historique du Sanatorium et de contribuer à la protection des habitats du Martinet ramoneur.**

Ces activités exigent des compétences variées et **beaucoup de contributions bénévoles** sans quoi elles seraient impossibles à réaliser. Par exemple, pendant nos temps libres, nous travaillons actuellement sur un projet de restauration de la grande cheminée du Sanatorium qui abrite une importante colonie de Martinets ramoneurs, un oiseau en voie d'extinction.

Ce dortoir de repos historique est considéré unique en son genre au Québec par sa localisation en milieu forestier à la limite nordique de l'aire de répartition de l'espèce en Amérique du Nord. Pour réaliser un tel projet et tout ce qui est à venir, il nous est apparu absolument nécessaire de s'entourer de gens de la communauté qui ont des compétences de gestion complémentaires aux nôtres

pour nous aider à mener ce genre de dossiers correctement.

En raison de leur très longue expérience dans le monde des affaires et avec les organismes gouvernementaux, nous avons demandé à messieurs Bernier et L'Heureux de siéger sur notre conseil d'administration pour nous aider à mieux orienter nos projets, ce qu'ils ont gracieusement accepté. **Nous tenons à préciser que cette participation est faite à titre bénévole, sans aucune rémunération.**

En plus du curriculum exceptionnel qui leur confère une vision différente de la nôtre, ils sont très impliqués au sein des autres organismes de Lac-Édouard et à la municipalité, ce qui nous permet de collaborer très efficacement tout le monde ensemble en tenant compte des besoins de toute la communauté.

Nous tenons donc à vous dire que messieurs Bernier et L'Heureux n'ont aucune participation financière dans nos activités, qu'ils ne reçoivent aucun salaire pour l'aide essentielle qu'ils nous apportent généreusement et que nous avons absolument besoin d'eux pour réussir à atteindre nos ambitieux objectifs.

Nous souhaitons simplement vous réitérer que si nous avons entrepris ce projet, c'est parce que nous aimons cette terre et que nous aimons Lac-Édouard. Nous gérons toujours ce site en bons pères de famille avec comme seul objectif de chercher à faire de notre mieux. Sans cet amour des lieux, il faudrait être fous pour entreprendre un projet comme celui-là. Soyez donc assu-

rés que nous ferons tout pour honorer nos ancêtres qui y ont travaillé et pour paver la voie à nos enfants qui aiment l'endroit tout autant que nous.

Sans les démarches entreprises par le conseil municipal au cours des dernières années, lesquelles ont permis au village de sortir de son état de léthargie, sans les énergies investies à la Coop de solidarité et un vent de dynamisme nouveau issu du travail des nombreux bénévoles, nous ne serions jamais venus nous installer à Lac-Édouard pour y réaliser un tel projet.

Quand nous voyons des bénévoles à la municipalité qui se dévouent corps et âme pour redonner vie à Lac-Édouard et qui font l'objet de calomnies à répétition sur les réseaux sociaux et dans les cancans de village, de nos yeux de l'extérieur, nous en sommes très sincèrement désolés parce que nous sommes profondément convaincus que ces gens travaillent de tout coeur pour Lac-Édouard et ce, avec les mêmes convictions que nous. C'est principalement pour cette raison que nous avons tenu absolument à rétablir les faits.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à tous une très belle année avec de la santé, de la joie et de l'amour dans toutes vos familles.

Nous sommes aussi très heureux de vous annoncer que nous ouvrirons nos portes aux visiteurs à compter du 1er juillet 2015.

Simon Parent, Éric Parent et
David Lemire,
Propriétaires

Mon magasin général



En ce début de la Nouvelle Année, les membres du Conseil d'administration, la gérante, madame France Rivard, ainsi que tout le personnel de la Coop désirent vous remercier pour votre fidélité à titre de client.

Faire ses achats à son magasin général, c'est s'aider mutuellement, c'est assurer la prospérité de notre service de proximité, c'est s'éviter un coûteux voyage à La Tuque mais c'est surtout assurer la pérennité de sa Coop.

Nous vous invitons tous et particulièrement les villageois, les résidents et les villégiateurs du secteur des « Baies » à venir s'approvisionner au magasin général.

Voici ce que vous devez faire : commencez par faire votre épicerie au magasin général; vous pourrez toujours la compléter en allant à La Tuque ou, si vous commencez par La Tuque, n'y achetez pas ce que qui se trouve à votre magasin général.

Bien sûr, on ne trouve pas tout sous le toit de votre magasin général. Qu'à cela ne tienne, de-

mandez ce que vous voulez et vous l'aurez.

Voici comment joindre le personnel :

par téléphone, au 819-653-2222
ou par courriel à :
macoople@gmail.com

Rappelez-vous, qu'en tant que membre de la Coop, le magasin général vous appartient, c'est votre Coop. Garantissons notre investissement en achetant le plus possible chez nous.

En terminant, nous voulons souhaiter une Bonne et Heureuse Année à chacune et à chacun d'entre vous. Que la Santé et l'Amour soient votre quotidien tout au long de 2015!

Le Conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard,

Yvon L'Heureux, président,
Larry Bernier, vice-président,
Sonia Cloutier, secrétaire,
Daniel Desrochers
Claude Lavoie,
Christian Marchand,
Michel Marchand,
Rémy Morin, administrateurs.

Gratuités au Magasin général

Lors de l'achat d'articles d'alimentation et /ou de bières et/ou de vins pour une somme totalisant un minimum de 30 \$, vous aurez droit à une gratuité choisie dans la section des variétés.

Ne sont pas compris dans cette promotion les achats suivants : essence, articles de plein air, de quincaillerie, de plomberie et les cigarettes.

Merci à nos Bénévoles

Le 2 janvier dernier, un groupe de 9 bénévoles s'affairaient à dresser l'inventaire au magasin général. Grâce à ces personnes, notre Coop démarre l'année 2015 sur un bon pied.

Un grand Merci à
Sylvie Carbonneau,
Maryse Crête,
Denise Journault,
Josette L'Heureux,
Madyson Martel-Côté,
Hélène Morisset,
Lise Rousseau,
Édith Verreault,
France Rivard, gérante



Petites annonces

Auberge à Hébertville

Lors d'un récent séjour dans la région du Lac-Saint-Jean pour participer à la fête d'une amie, nous avons séjourné à l'Auberge Presbytère Mont Lac-Vert, 335, rang Lac-Vert à Hébertville. L'accès est très facile via la route # 169.

Danielle Castonguay et Robert Bilo-deau ainsi que leur personnel vous accueilleront très chaleureusement.



Dans une salle à manger très bien décorée vous pourrez déguster leur excellente cuisine, préparée à partir

des produits du terroir. Quant aux chambres qui sont confortables, vous avez le choix entre celle du curé, du vicaire, de la ménagère, du sacristain ou celle de Monseigneur.

Cyclistes, motoneigistes, touristes ou voyageurs y trouveront une auberge rustique dans un décor champêtre sur les bords du lac Vert..

Pour réservation :

Téléphone : 1-800-818-1548

Courriel :

aubergepresbytere@qc.aira.com

Pour plus d'information :

Site Internet : <http://www.aubergepresbytere.com/>

Brochure : <http://www.bonjourquebec.com/fr/pdf/petit-hotel-39-unites-et-moins-auberge-presbytere-mont-lac-vert-261435663.pdf>

Petit historique :

« L'auberge fut autrefois le premier presbytère de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, au Lac-Saint-Jean (située au nord d'Alma). Il a été construit en 1917. Il fut alors vendu en 1978 et déménagé, par sections, à Hébertville pour y devenir une maison de campagne. Avec l'avènement du centre de ski Mont-Lac-Vert, on décida d'aménager l'ancien presbytère en auberge au mois de février 1986. Comme il était impossible de faire passer le presbytère par le rang Lac-Vert, on le transporta via le lac Vert une fois gelé ».

En ce qui nous concerne, nous avons très apprécié notre séjour. À vous de découvrir, ce coin de pays.

Rollande Lecours et
Larry Bernier

Centre d'escalade La Tuque



« Le Centre d'escalade La Tuque découle d'un projet conjoint avec l'école Jacques-Buteux de La Tuque. C'est un organisme à but non lucratif qui a vu le jour en novembre 2013. »

Nos élèves de La Petite École ont déjà profité de ces cours. Et selon eux, c'est un plaisir garanti.

Si cela vous intéresse, communiquez avec eux au 819-523-9519 poste 6406.



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 11 février 2015 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

Bonne Fête !

Janvier

11 : Daniel Dompierre
20 : Bertrand Richer

Février

5 : Diane St-Jarre
7 : Annie Tremblay
8 : Guy Fluet
12 : Gilles Côté
13 : Colette Rioux



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **le ou avant le premier mercredi du mois.**

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

À l'avenir, plus aucun texte ne sera accepté passé cette date. Il sera publié lors du numéro suivant.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
Téléphone : 819-653-2155.
Télécopie : 819-653-2145
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca